

29 JUIL. 2024

07.71

**Communauté de communes des
Portes Euréliennes d'Ile de
France**

Monsieur Stéphane LEMOINE
Président
6 place Aristide Briand
28230 EPERNON

LE PRESIDENT

N/REF. : ET/PS/AL

Objet : Avis sur modification
du PLU de Gallardon

Dossier suivi par Azilys LEFAY

Chartres, le 11 juillet 2024

Monsieur le Président,

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir a bien reçu, pour avis, votre projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Gallardon et vous en remercie.

Cette modification vise à changer le règlement de la zone 1Aux, afin de permettre l'implantation des logements de fonction rattachés à la gendarmerie qui sera construite dans cette zone.

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir émet un **avis favorable** à cette modification, car elle n'induit pas de consommation d'espaces agricoles supplémentaires par rapport à la version actuelle du PLU.

Nous vous rappelons que nous souhaiterions recevoir un dossier approuvé en fin de procédure.

Vous souhaitant bonne réception de notre avis, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



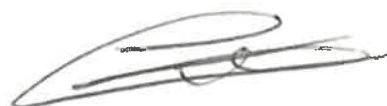
Siège Social

10 rue Dieudonné Costes
CS 10399
28008 CHARTRES Cedex
Tél : 02 37 24 45 45
Fax : 02 37 24 45 90

Email : accueil@eure-et-loir.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 182 800 037 00018
APE 9411Z

www.eure-et-loir.chambagri.fr



Éric THIROUIN



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Unité Départementale de
l'Architecture et du Patrimoine
d'Eure-et-Loir

Affaire suivie par : Hadrien NAFILYAN
02 37 36 34 34
hadrien.nafilyan@culture.gouv.fr

à Chartres, le 18 juillet 2024

Monsieur Alexis PEROT
22 rue de Savonnière
28230 EPERNON

OBJET : Avis sur la modification du PLU relative à l'implantation de la future gendarmerie sur la commune de GALLARDON (28)

Par courrier électronique en date du 11 juillet 2024, vous nous avez transmis pour avis la modification du PLU de la commune de Gallardon en lien avec la future gendarmerie.

Les évolutions prévues dans cette modification étant sans conséquence sur la qualité patrimoniale et paysagère de la commune, mon avis à son sujet est favorable.

Pour la Préfète de la région Centre - Val de Loire
et par subdélégation,
Le Responsable du Service de Coordination
Architecture et Patrimoine



Damien LEROY

Copie : Direction départementale des territoires